

DELEGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole, Monsieur Hugues KENFACK,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Éducation,

donne délégation de signature à Madame Paule GERY, Ingénieur d'Études, Responsable de l'Espace Culturel

à l'effet de signer, pour l'Université Toulouse 1 Capitole,

- les certificats administratifs concernant les remboursements justifiés dans le cadre des paiements en ligne.

La présente délégation prend effet à la date de sa publication sur le site internet de l'établissement.

Il est mis fin à la délégation de signature consentie à Madame Paule GERY en date du 20 décembre 2018.

Fait à Toulouse, le 1^{er} décembre 2020

La déléguée,



Paule GERY

Le Président,



Hugues KENFACK